

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT JULIA

NOMBRES DE MEMBRES		Présents	Suffrage exprimés	Date de la convocation	Date d'affichage
En exercice					
11		09	09	26/03/2026	26/03/2026
L'an deux mille vingt-six et le trente et un mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian LAGENTE, Maire.					
		9	0	0	

Présents : Christian LAGENTE, Serge ROUQUET, Marc VIGUIE, Gwennaelle AIME, Roland OLIVET, Martine CAHOURS, Lucas PIVETTA, Séverine CARRAT, Khaled FEZZANI.

Absents excusés : Maryne CORDIER, Marie-Christine MONNOYER

Secrétaire de séance : Marc VIGUIE

Délibération à la nomination des délégués auprès
de Haute Garonne Environnement

Monsieur le maire expose aux membres du Conseil Municipal que conformément aux dispositions des articles L 5211-6 et L 5211-7 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la désignation des représentants de la commune au sein du HGE. Monsieur le maire rappelle que les délégués de la commune sont élus par le Conseil Municipal selon les dispositions prévues à l'article L 5211-8 du Code général des collectivités territoriales.

Après avoir procédé à l'élection au vote secret, sont désignés pour représenter la commune au sein du HGE :

- Monsieur Khaled FEZZANI (titulaire)
- Monsieur Marc VIGUIE (suppléant)

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

